Rapport du Conseil communal au Conseil général
concernant
la motion du GCD intitulée *Accueil des majorants – révision du dispositif dans une logique de sensibilisation civique*, du 23 février 2018

Madame la présidente,
Mesdames, Messieurs,

1 Introduction

Par le présent rapport, le Conseil communal répond à la motion GCD, acceptée par le Conseil général le 15 mars 2018, ayant pour titre *Accueil des majorants – révision du dispositif dans une logique de sensibilisation civique*.

Une réflexion et une prise de renseignement auprès des autres communes ont été menées pour déterminer quels types de manifestations intéressent les jeunes de 18 ans. Sachant que l'accueil des majorants doit être un moment civique fort et qu'il doit contenir une logique de sensibilisation civique, le Conseil communal a cherché à lier à cette thématique un côté plus récréatif et festif.

2 Développement

Un évènement particulier a pu voir le jour cette année grâce, entre autres, à une action politique commune entre les communes du Littoral et la COMUL. En effet, chaque année cette dernière attribue un prix pour une manifestation sportive ou culturelle qui permet de fédérer et de réunir les habitants du Littoral.

Au printemps de cette année, la commission Culture, loisirs, sport et tourisme (CLST) de la COMUL a attribué son prix de 25'000 francs à une nouvelle manifestation culturelle ; le Neuchâtel Arts Festival (NAF).

Ce festival permet à plus de 50 artistes régionaux de faire découvrir leurs réalisations, passant des arts de la scène à celui du cinéma, en plongeant dans les arts graphiques dans un milieu musical coloré. Tout cela en faisant collaborer sur le site de la Case à Chocs de Neuchâtel, l'Académie de Meuron, l'Interlope, le cinéma Minimum, le Théâtre de la Poudrière et les différentes salles du lieu.

N'y avait-il pas là le terreau pour y emmener des jeunes afin qu'ils y fassent des découvertes ? QUID de la sensibilisation civique ?

Une prise de contact avec les organisateurs et une description auprès de la COMUL du magnifique vecteur que peut être la naissance de ce festival pour le prix COMUL ont permis de mettre sur pied, cette année déjà, un forum de discussion où le conseiller d'Etat Alain Ribaux a pu débattre de l'importance des choix politiques dans le développement culturel du canton avec les acteurs culturels.

Le président de la COMUL M. Alain Rapin ainsi que la présidente de la commission CSLT Mme Anne Kaufmann ont accepté de participer à l'accueil des majorants en animant une présentation de la COMUL et expliquant le rôle des politiciens communaux dans la naissance de ce festival.

3 Déroulement de la réception des majorants 2018

Les majorants de la commune de La Tène ont donc reçu une invitation au festival qui a débuté par un apéritif / rencontre avec les autorités communales sur le site du festival. La présentation de la COMUL et du rôle qu'elle a joué s'est déroulée dans le Théâtre de la Poudrière.

Durant le repas, à choix parmi les *streetfood* installés, le président du festival est venu partager son expérience de jeune organisateur avec les majorants et les autorités laténiennes. Nous avons pu ensuite participer au forum de discussion en présence du conseiller d'Etat. Les majorants ont finalement pu profiter, selon leur envie, de la suite des manifestations organisées par le festival.

4 Conclusion

Ce concept de réception sera repris à futur par d'autres communes de la COMUL qui pour cette année avaient, pour la plupart, déjà organisé leur réception des majorants.

L'expérience vécue par notre commune laisse toutefois un arrière-goût de déception car très peu de majorants ont participé à la partie officielle et au repas qui se sont déroulés de 11h à 14h. A ce jour, nous n'avons pas encore obtenu les informations pour savoir si les autres majorants sont plutôt venus pour la soirée et la nuit, ce qui nous permettrait d'adapter l'heure de la réception si l'expérience est renouvelée. Ceci dépendra aussi de la réalisation d'une 2e édition du NAF !

Dans les échanges avec les autres communes, il est ressorti que le taux de participation est également très faible lors de leurs manifestations dédiées aux majorants.

Un élément certainement important dans le taux de participation est que les jeunes ne se connaissent pas ou se sont totalement perdus de vue durant leur cursus scolaire. Un jeune aura de la peine à se rendre seul à une manifestation sans savoir si des connaissances y participent. Nous pourrions imaginer utiliser les réseaux sociaux pour regrouper les jeunes et créer par ce bief une émulation active qui pourrait promouvoir un effet de groupe favorable à une meilleure participation. A réfléchir pour l'an prochain, quel que soit le type de manifestation organisée.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en considération le présent rapport et espérons avoir répondu à la motion déposée, en précisant toutefois qu'il s'agit là d'un rapport partiel et que la poursuite ainsi que la consolidation de la sensibilisation civique des majorants de notre commune se poursuivront.

Veuillez agréer, Madame la présidente, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La Tène, le 22 octobre 2018 LE CONSEIL COMMUNAL